



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :
 Sécurité publique Canada
 Contracting and Procurement Section
 340 avenue Laurier ouest,
 1ere étage, salle de courrier –
PORTANT LA MENTION URGENT
 Ottawa (Ontario) K1A 0P8
 Attention: **Denise Desserud**

Question and Answer #3
Question et réponse n° 3

Offer to: Office of the Correctional Investigator Canada

We hereby offer to provide to Canada, as represented by the Minister of Public Safety and Emergency Preparedness Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein or attached hereto, the goods, services, and construction detailed herein and on any attached sheets.

| | |
|---|--|
| Title – Sujet Experts-conseils en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels | |
| Solicitation No. – N° de l'invitation 201802374 | Date 2017-11-22 |
| Solicitation Closes – L'invitation prend fin At – à 02:00 PM On – le 2017-12-11 | Time Zone Fuseau horaire EDT |
| Delivery Required – Livraison exigée See Herein | |
| Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Denise Desserud | |
| Telephone No. – N° de telephone (613) 990-2614 | FAX No. – N° de FAX (613) 954-1871 |
| Destination – of Goods, Services and Construction: Destination – des biens, services et construction: Office of the Correctional Investigator P.O. Box 3421 Station "D" Ottawa ON K1P 6L4 | |
| Security – Sécurité Secret | |

Offre au: Bureau de l'enquêteur correctionnel Canada

Nous offrons par la présente de fournir au Canada, représenté par le ministre de la Sécurité publique et Protection civile Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée.

Comments – Commentaires:

BIDDERS MUST WAIT TO HAVE THEIR PROPOSALS TIME STAMPED IF THEY ARE HAND DELIVERING TO THE MAILROOM

Entrance is on Gloucester at shipping door, behind the building

Instructions: See Herein
Instructions: Voir aux présentes

Vender/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du Fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office – Bureau de distribution
 Public Safety and Emergency Preparedness Canada
 Contracting and Procurement Section
 on behalf of The Correctional Investigator Canada
 269 Laurier Avenue West
 13th Floor, Office 13B-37
 Ottawa, Ontario
 K1A 0P8

| | |
|---|-------------|
| Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur | |
| | |
| Telephone No. – N° de telephone Facsimile No. – N° de télécopieur | |
| Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom due fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) | |
| Signature | Date |



QUESTION AND ANSWER #3

Question #1:

Serait-il possible de demander au Responsable du projet quel est le niveau de flexibilité afin de rencontrer les exigences du contrat de SP en ce qui à trait les 53 jours ouvrables à chaque année? Est-ce qu'on s'attend que le consultant soit présent pendant 53 jours consécutifs, ou est-ce plus flexible que cela?

Answer #1:

Le Bureau de l'enquêteur correctionnel (BEC) a besoin des services d'un expert-conseil pour traiter les demandes d'AIPRP **au fur et à mesure des besoins***.

***Au fur et à mesure des besoins signifie que les services de l'entrepreneur seront requis pour une période n'excédant pas 400 heures par an, soit environ (53 jours) pour exécuter les services conformément à la description de l'énoncé des travaux.**

On s'attend que le consultant soit requis pour une période allant jusqu'à 53 jours pendant un exercice financier. Cependant, le nombre de jours requis peut changer (à la hausse ou à la baisse) selon le nombre de demandes d'AIPRP à traiter.

Question #2:

Est-ce que le Responsable du projet peut élaborer sur la conformité à l'environnement de justice criminelle? Quelle type d'expérience d'AIPRP et de quels ministères seraient valables selon le Responsable du projet, afin d'être conforme aux exigences de M3? Toute information serait appréciée.

Answer #2:

On s'attend que le consultant ait travaillé dans un environnement de justice criminelle car cette expérience est pertinente dans le traitement des demandes d'AIPRP au Bureau de l'enquêteur correctionnel. Ceci étant le cas, les ministères du Portefeuille de la Sécurité publique (GRC, Service correctionnel du Canada, Sécurité publique, Commission des libérations conditionnelles du Canada, Agence des services frontaliers du Canada etc.), Justice Canada, Service des poursuites pénales Canada, et tout tribunal fédéral ayant un mandat dans le domaine de la justice criminelle.

Question #3:

La demande de soumissions indique que « Le soumissionnaire doit démontrer que la ressource proposée possède au moins dix (10) années d'expérience, acquise au cours des quinze (15) dernières années, dans le traitement des demandes d'AIPRP conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* dans un environnement de justice criminelle ». Cette exigence élimine la plupart des experts conseils dans le domaine d'AIPRP. Il serait fort improbable pour un consultant compétant dans le domaine d'AIPRP d'avoir évolué 10 des 15 dernières années à livrer des services dans un environnement de la justice criminelle. Avec respect, nous vous demandons d'éliminer cette expérience en ce qui à trait l'environnement de justice criminelle car celle-ci limite de façon importante les candidatures et ne favorise pas la Couronne en terme de valeur.



QUESTION AND ANSWER #3

Answer #3:

Notre expérience indique qu'un consultant qui n'a pas traité des demandes d'AIPRP dans un environnement de justice criminelle est désavantagé et ne sera possiblement pas en mesure de fournir des conseils judicieux et complets à la gestion supérieure. Cependant, le BEC serait prêt à modifier l'exigence comme suit : « Le soumissionnaire doit démontrer que la ressource proposée possède au moins cinq (5) années d'expérience, acquise au cours des quinze (15) dernières années, dans le traitement des demandes d'AIPRP conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* dans un environnement de justice criminelle ». SVP voir la Modification #3 à la Demande de soumissions.

Question #4:

RE: Annex A – Énoncé de travail, 9. Lieu de travail

Est-ce que le BEC serait ouvert à ce que le consultant travail à temps partiel au Bureau et à temps partiel à l'extérieur du Bureau?

Answer #4

Cette requête pourrait-être envisagé dans un contexte sécuritaire ou la documentation serait protégé et bien entreposée. Cependant une grande partie du travail se ferait au Bureau.